

MAIRIE DE CHATEAUNEUF-MIRAVAIL
DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

N° 26/2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre et le premier juin à dix-sept heures, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de CHATEAUNEUF-MIRAVAIL sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe MARTINOD, Maire.

Présents : Madame Florence ANDRE, Messieurs Jean-Philippe MARTINOD, Roger SIRI, René GALLIANO, Nicolas GALLIANO et Robert VERAND.

Convocation en date du 26/05/2024

Nombre de membres en exercice : 6

Présents : 6

OBJET : DEVIS POUR SIGNALÉTIQUE EMPLACEMENT PLATEFORME DE VÉGÉTAUX

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal, qu'il est souhaitable d'installer un panneau de signalisation de l'emplacement de la plateforme de végétaux.

Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise Provence EPI pour un montant de 499.06 €HT.

Monsieur le Maire invite les conseillers à délibérer sur cette affaire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **Approuve l'installation un panneau de signalisation de l'emplacement de la plateforme de végétaux.**
- **Valide le devis de l'entreprise Provence EPI pour un montant de 499.06 €HT.**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer les documents relatifs à ce dossier.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, CHATEAUNEUF-MIRAVAIL le 07 juin 2024.

Le Maire,

Jean-Philippe MARTINOD

